

Centre Var

3, place Saint-Louis, 83170 Brignoles - Tél. 04.94.69.67.10
Eurosud publicité : 04.94.69.67.20 - brignoles@nicematin.fr



www.asfalt.fr
04.94.35.30.87
DEVIS GRATUIT

GOUDRONNAGE (Noir ou coloré)

Abords de villas // voies d'accès

Gravillonnage // Bordures

Equitaxe : « Il faut innover et accueillir d'autres cavaliers »

Le propriétaire du centre équestre de Nans, Loïc Wulleman, compte faire face à la hausse de la TVA en allant chercher de nouveaux adhérents et en développant son concept d'apprentissage

Ils ont battu le pavé en fin d'année dernière pour crier, haut et fort, leur mécontentement face à l'augmentation de la TVA, de 7 à 20 % (voir notre édition du 2 décembre). Pour les propriétaires de structures équestres, l'équitaxe est synonyme de licenciements et de fermetures. En centre Var, l'activité est dense et pèse, de fait, sur l'économie. Quelles seront alors les répercussions de cette hausse ?

« Elle est mise en application depuis le 1^{er} janvier, mais des négociations sont toujours en cours ⁽¹⁾. » Pour Loïc Wulleman, directeur du centre équestre de Nans-les-Pins, le constat est tranchant : « Avec l'école le mercredi matin, ça va me coûter 6000 € par mois. Si je ne fais rien, je serai obligé de congédier les deux salariés (un moniteur et un palefrenier, NDLR). Et en gros, nous partageons un Smic avec mon épouse ».

« Il faut innover »

À la tête de cette structure depuis douze ans avec sa femme, Karine, il ne compte pas baisser les bras.

« Bien sûr, il est important de manifester notre colère et de ne pas se laisser faire. Mais il est impératif de prendre les devants pour accueillir de nouveaux cavaliers. D'aller les chercher. Il faut égale-



Loïc Wulleman, directeur du centre équestre de Nans, a mis au point un nouveau concept d'apprentissage.

(Photo doc V.-m.)

ment innover. » À ce titre, le directeur développe, depuis plus de quatre ans, un nouveau concept d'apprentissage « Equidrive » – avec des rênes facilement réglables – maintenant « breveté et labellisé » ⁽²⁾. Loïc Wulleman a voulu ainsi parer une problématique.

« Après un an de pratique, deux cavaliers sur trois abandonnent, confrontés à trop de techniques. Un taux record dans un pays où l'équitation est le troisième sport et compte deux millions d'adeptes. » Avec Equidrive, « un enfant, dès l'âge de trois ans, est capable de

devenir autonome à poney au bout de quinze minutes. »

Les écoliers en calèche

En quatre demi-journées de démonstration sur le parking d'une enseigne commerciale maximinoise, le centre équestre de Nans

a enregistré soixante-dix nouveaux adhérents. Le propriétaire table, pour la rentrée prochaine en septembre, sur une cinquantaine de plus afin de compenser l'équitaxe et « ne pas répercuter cette hausse sur la clientèle. »

« Ce concept va a priori nous permettre de surmonter la crise. »

Il souhaite aussi développer une nouvelle activité parallèlement à la réforme des rythmes scolaires.

« Nous comptons aller chercher les enfants en calèche à l'école. Ils goûteraient au club house et pratiqueraient l'équitation. Mais, pour des raisons d'assurance, ce serait uniquement à l'attention de nos adhérents. D'autre part, c'est une organisation supplémentaire et il faut acheter un deuxième cheval de trait, une bâche pour la calèche... »

Loïc Wulleman ne manque pas d'idées. « Grâce à tout ça, j'espère que l'on va s'en sortir et continuer à fonctionner comme actuellement. »

G. LEVA
gleva@varmatin.com

1. « Des mesures transitoires portent sur tous les contrats signés avant 2014 sur lesquels le taux de TVA restera inchangé. »

2. Voir notre édition du samedi 14 septembre. Nous reviendrons plus en détail dans nos colonnes sur le développement de ce concept.

« On se serre la ceinture mais à un moment donné on ne pourra plus »

« Nous avons un sursis d'un an ». Diane Peres, propriétaire de l'école d'équitation du Luc, fait référence aux dispositions prises par le gouvernement en négociation « avec la fédération française d'équitation et le groupement hippique national. »

Les adhérents 2012-2013, renouvelant leurs licences et ayant rempli un bon de réservation avant la fin de l'année dernière, « ne subissent pas de hausse de TVA. Les nouveaux arrivants, oui ». Et ce, pour les cours et les pensions.

Afin de modérer cette augmentation des tarifs, la responsable a dû adapter ses prestations, mettre en place « différentes formu-



Diane Peres a dû mettre en place de nouvelles formules pour modérer l'augmentation de la TVA.

(Photo Héliène Dos Santos)

les ». Mais à l'équitaxe se rajoute l'écotaxe. « Des poids lourds me livrent la paille, le foin, les granulés. Quand je sors en concours, j'utilise également un camion. »

À une hausse s'ajoute donc une autre hausse.

Baisse de la clientèle

« J'ai estimé l'augmentation des charges variables pour l'année prochaine. Elle est comprise entre 800 et 1000 €. Je ne pourrai plus, dans ces conditions financières, supporter le salaire de mon apprenti. Je pense ne pas renouveler son contrat. »

La propriétaire constate une baisse d'une quarantaine de clients entre 2013

et 2014 (cent actuellement). « Nous subissons les effets de la crise. Certains parents amènent moins fréquemment leurs enfants. Contrairement à ce que l'on entend, l'équitation n'est pas un sport réservé aux riches. Il ressemble des passionnés. D'autre part, nous allons perdre les cours du mercredi avec la mise en place des rythmes scolaires. »

Pour parer ce tableau noir, Diane Peres compte « faire un peu plus d'animations le dimanche. Il faut trouver une solution ». La situation est tendue. « On se serre la ceinture mais, à un moment donné, on ne pourra plus. »

G. L.